

PREAVIS N° 6/2017

Au Conseil communal de Chexbres

Préavis municipal concernant une demande de crédit de Frs 517'000.- destiné à l'élargissement du trottoir, à la réfection de la chaussée et au remplacement de la conduite d'eau potable du Chemin du Signal

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Situation

Placé entre la limite communale avec Puidoux, à l'Ouest, et la route cantonale du Genevrex, à l'Est, le Chemin du Signal se divise en deux tronçons distincts : le premier longe la voie CFF, le second est bordé d'habitations collectives.



Le premier tronçon dispose d'un trottoir étroit, séparé de la chaussée par une glissière métallique. Le gabarit de ce trottoir empêche le passage de poussettes pour bébés ou du petit chasse-neige et rend difficile le croisement de piétons, dont les écoliers se rendant au Verney ou les usagers de la déchèterie, et l'entretien courant.

Le second tronçon est longé en sous-sol par une conduite d'eau potable vétuste, installée dans les années '70. Une rupture a par ailleurs nécessité une intervention lourde au début de cette année. La conduite alimente une dizaine de bâtiments du quartier, dont des immeubles aux nombreux appartements.

De manière générale, la surface de l'entier du chemin est altérée, comme en témoignent les multiples fissures régulièrement colmatées.



Objectifs

- Remplacer une conduite métallique par une conduite en polyéthylène à haute densité (PEHD).
- Réaliser un trottoir et une chaussée adaptés aux normes sécuritaires.
- Réfectionner l'entier des surfaces de roulement et de passage.
- Mener les travaux en deux étapes afin de limiter les désagréments pour les bordiers.

Projet

a) Trottoir et route

Le réaménagement est prévu sur une longueur de 250 m., en maintenant la circulation à double-sens des véhicules et les actuelles places de parc. Le trottoir aura une largeur utile de 1.8 m., ce qui réduit le gabarit de la route en moyenne à 4.3 m. La glissière métallique sera remplacée par des bordures franchissables en cas de nécessité, dans des zones délimitées par des potelets favorisant la sécurité des piétons. Ce nouveau profil facilitera également le balayage et le déneigement du trottoir.

b) Conduite d'eau potable

La conduite actuelle d'eau potable, en acier \varnothing 125 mm, ne répond plus aux normes d'hygiène et elle a déjà dû être réparée à plusieurs occasions de fuites ou ruptures. Elle sera remplacée sur une longueur de 200 m. par une conduite en polyéthylène à haute densité (PEHD) \varnothing extérieur 160 mm / \varnothing intérieur 130.8 mm.

Les deux bornes hydrantes aux extrémités du tracé sont conformes au Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) de 2008; elles n'ont donc pas à être remplacées.

Procédure et programme

Ces travaux feront l'objet d'une demande de subventionnement auprès de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA). Ils seront également soumis à l'approbation préalable du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

L'ensemble du projet est situé sur le domaine public: il n'a par conséquent pas besoin d'être soumis à l'enquête puisqu'il n'empiète sur aucun bien-fonds privé.

Les travaux pourraient débuter en automne 2017 par une première étape concernant le remplacement de la conduite d'eau potable, puis en deuxième étape le secteur comprenant le trottoir. Si les conditions météorologiques sont favorables, la pose du tapis bitumeux est prévue au printemps 2018.

La réalisation en deux étapes devrait permettre l'accès aux riverains alternativement par l'une ou l'autre extrémité du chemin du Signal, avec déviations et sens uniques provisoires, ainsi qu'interdiction de transit aux autres usagers.

Coûts

Les coûts des travaux de génie civil sont basés sur un appel d'offres de gré à gré à trois entreprises de la région. Ceux de l'appareillage correspondent au devis d'une entreprise locale. Les prestations d'études, d'expertise et de cadastre sont dans les normes et fourchettes de la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA).

- Conduite, fouille, remblayage, enrobage	Fr.	140'000.-
- Réaménagement du trottoir	Fr.	150'000.-
- Surfaçage et finitions	Fr.	50'000.-
- Appareillage, conduite, vannes	Fr.	40'000.-
- Expertises, sondages, carottages	Fr.	3'000.-
- Etude projet, direction technique, exécution	Fr.	46'000.-
- Levés implantations et cadastre	Fr.	6'000.-
- Divers et imprévus, env. 10 %	Fr.	44'000.-
- Total général, HT	Fr.	479'000.-
- TVA 8% et arrondi	Fr.	38'000.-
- Total TTC	Fr.	517'000.-

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal de Chexbres à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chexbres

- vu le préavis N° 6/2017 du 5 septembre 2017 concernant la demande de crédit de Frs 517'000.- destiné à l'élargissement du trottoir, à la réfection de la chaussée et au remplacement de la conduite d'eau potable du Chemin du Signal,
- ouï le rapport de la Commission technique chargée d'examiner cet objet,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder à la Municipalité le crédit de Frs 517'000.- pour les travaux décrits au Chemin du Signal,
- de prélever ce montant, soit sur les recettes courantes, soit sur la fortune communale, ou à défaut de recourir à l'emprunt.
- D'amortir ce crédit sur 15 ans pour la route et sur 30 ans pour la conduite.

Chexbres, le 5 septembre 2017

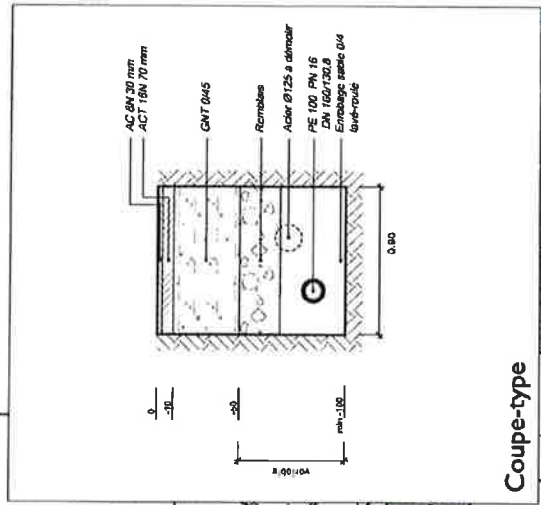
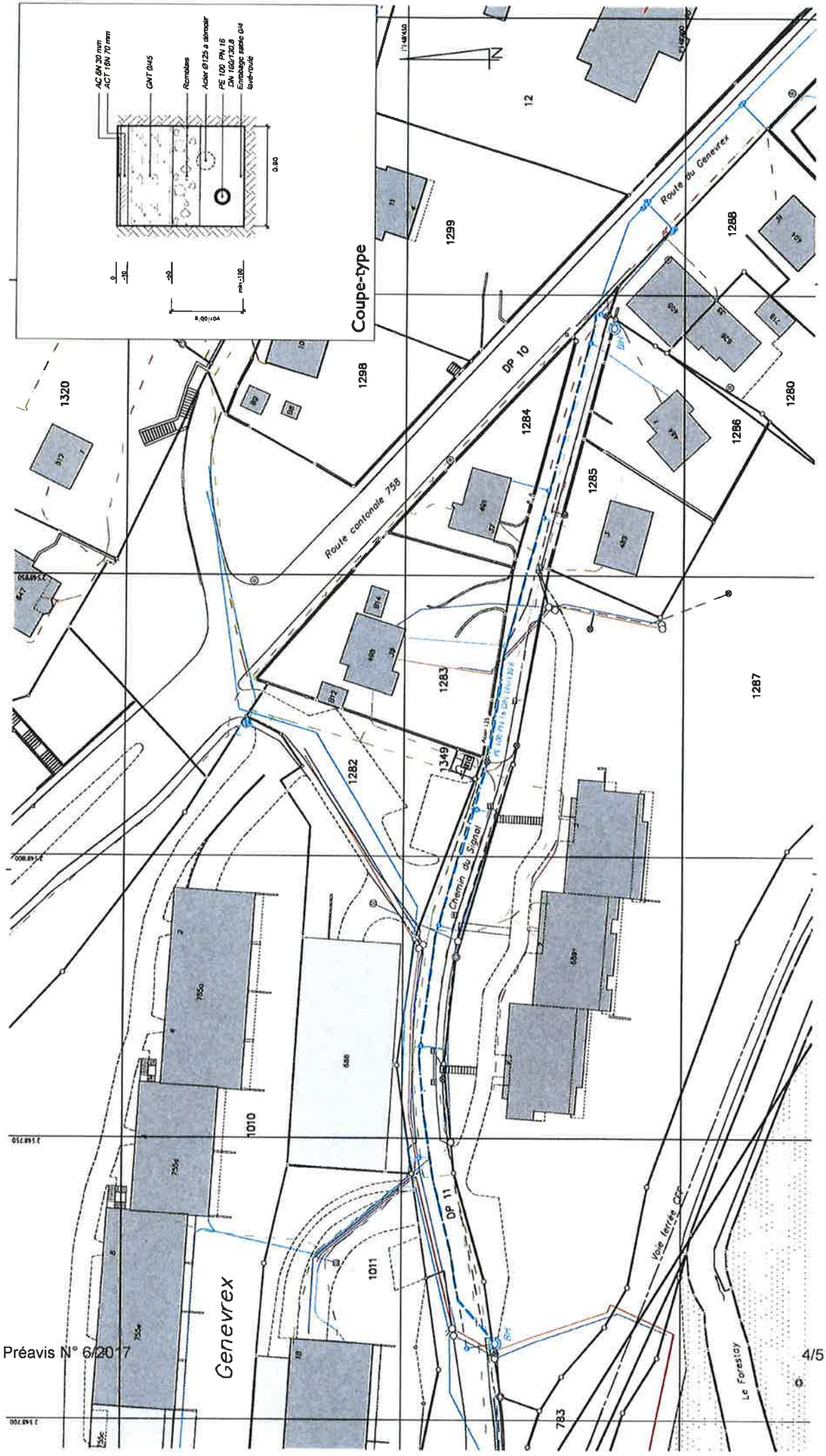
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :  La secrétaire : 

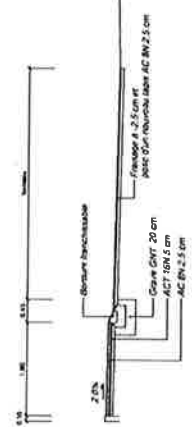
J.-M. Conne  A.-M. Viret Grasset

Délégués de la Municipalité à convoquer: Dominique Wyss Cossy, Jean-Louis Paley, municipaux

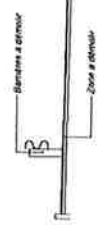
Annexes : plans et coupes



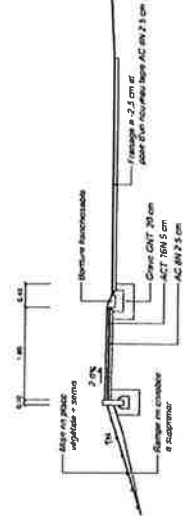
Coupe-type: 1:50



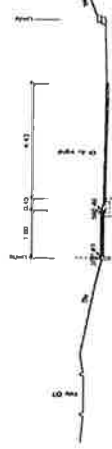
Coupe-type existante: 1:50



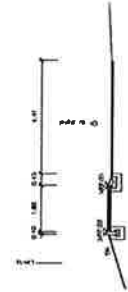
Coupe-type B-B': 1:50



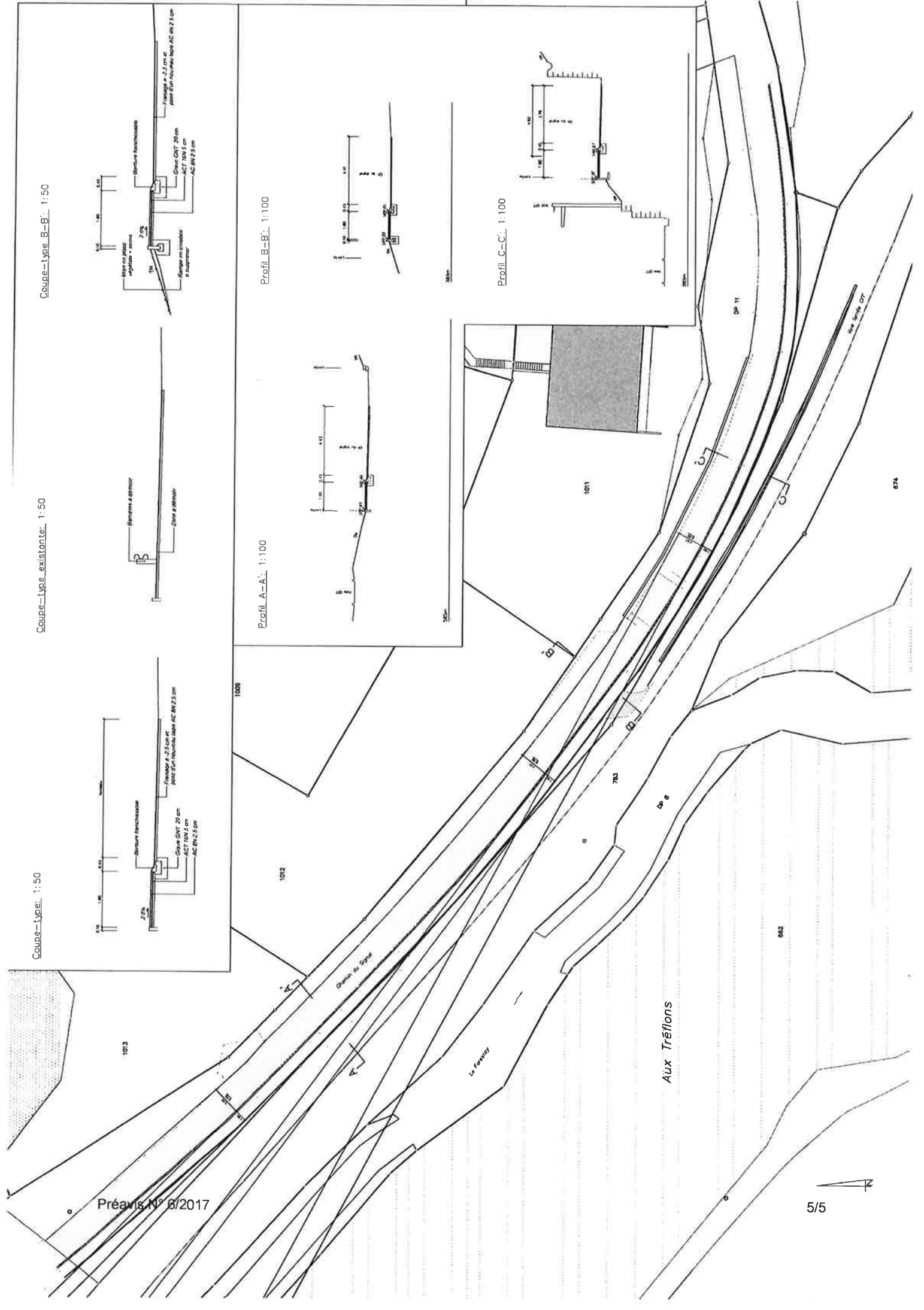
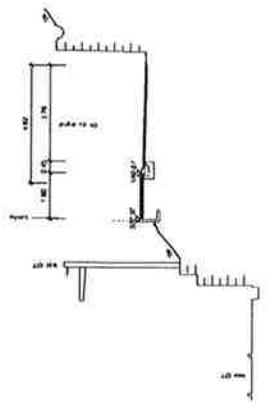
Profil A-A': 1:100



Profil B-B': 1:100



Profil C-C': 1:100



Préavis N° 6/2017